

# Le *Fasseur* des Cèdres

REVUE MUNICIPALE | MUNICIPALITÉ DES CÈDRES | NO 46 | SEPTEMBRE 2018

C'est la rentrée  
consultez nos activités



[WWW.VILLE.LESCEDRES.QC.CA](http://WWW.VILLE.LESCEDRES.QC.CA)



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK  
[FACEBOOK.COM/MUNICIPALITEDESCEDRES](https://FACEBOOK.COM/MUNICIPALITEDESCEDRES)



**RAYMOND LAROUCHE**  
MAIRE



**Monsieur Michel Proulx**  
*District # 1*



**Monsieur Serge Clément**  
*District # 2*



**Madame Aline Trudel**  
*District # 3*



**Monsieur Bernard Daoust**  
*District # 4*



**Monsieur Louis Thauvette**  
*Secteur # 5*



**Monsieur Marcel Guérin**  
*Secteur # 6*

## TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire .....	2
Affaires municipales .....	5
Urbanisme .....	6
Service des incendies .....	8
Bibliothèque .....	9
Services récréatifs et communautaires .....	12
Nous joindre .....	20

Bonjour à tous,

Quelle belle saison estivale qui s'achève ! Malgré la chaleur qui fut parfois accablante, j'espère que vous avez su en profiter et que vous avez passé d'agréables moments. Vous avez été nombreux à participer aux activités offertes par la Municipalité et nous vous en remercions.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux citoyens ! Vous avez sans doute reçu votre trousse d'accueil regroupant une panoplie d'informations sur la Municipalité. N'hésitez pas à nous soumettre vos suggestions et commentaires quant à l'information qu'elle contient afin qu'elle puisse mieux répondre aux besoins des futurs citoyens. Nous vous invitons à consulter régulièrement le site internet et la page Facebook de la Municipalité pour être à l'affût de ce qui se passe dans notre Municipalité.

### **VOICI DONC UN BREF APERÇU DES DOSSIERS TRAITÉS DEPUIS LA SORTIE DU DERNIER JASEUR EN JUIN DERNIER.**

#### **Collecte des résidus alimentaires (matières organiques)**

Afin de répondre aux exigences gouvernementales qui visent le bannissement des matières organiques des sites d'enfouissement d'ici 2022, la Municipalité débutera, en octobre prochain, comme beaucoup d'autres municipalités de la MRC, la collecte des résidus alimentaires.

Pourquoi une collecte des matières organiques? Selon les statistiques, les matières organiques composent près de la moitié du bac de déchets. Il est important de savoir que les matières organiques enfouies produisent d'importantes quantités de gaz à effet de serre, lesquels contribuent aux





changements climatiques. Ainsi, la collecte des matières organiques vise à 1) diminuer la quantité de matières envoyées aux sites d'enfouissement; 2) réduire les gaz à effet de serre. Les matières recueillies sont acheminées vers un centre de traitement afin de produire du compost, un engrais naturel.

Afin de vous familiariser avec cette nouvelle collecte, vous recevrez au cours des prochaines semaines, divers outils de communications où vous trouverez quelques conseils pratiques ainsi que des rappels concernant les matières acceptées et refusées et les coordonnées de référence. Une soirée d'information sur le sujet est prévue le 12 septembre 2018.

### Réserve naturelle de la Coulée-à-Biron

Depuis plusieurs années, nous observons une prolifération de plantes aquatiques dans la Coulée. En 2017, nous avons mandaté le Comité Zip du Haut Saint-Laurent pour la réalisation d'une étude afin d'évaluer l'ampleur de la prolifération des plantes aquatiques et de définir les facteurs qui favorisent cette prolifération. Il ressort principalement de cette étude que la température élevée de l'eau, les apports en nutriments et le très faible écoulement de l'eau jouent un rôle important dans la prolifération de ces plantes. En juin dernier, un second mandat a donc été octroyé au Comité Zip afin de capturer des images sous-marines des ponceaux afin de vérifier s'ils sont obstrués et mesurer leur diamètre ainsi que de collecter des données de profondeur et de vitesse de courant de la Coulée.

### Plan de conservation des milieux naturels de la Municipalité des Cèdres

En juin dernier, la Municipalité a adopté le dépôt de son Plan de conservation des milieux naturels. Élaboré par l'institut des territoires, le Plan vise à protéger les milieux naturels et d'assurer le développement durable du territoire de la Municipalité. À terme, le Plan répondra aux objectifs de la Communauté métropolitaine de Montréal quant à la conservation du couvert forestier, des corridors forestiers et des milieux humides, tout en respectant les orientations gouvernementales en matière de gestion et de protection des milieux naturels.

### SÉANCES DU CONSEIL

Les séances du Conseil se déroulent tous les 2<sup>e</sup> mardi de chaque mois à 19 h 30 à l'hôtel de ville.

Consultez notre calendrier ainsi que les procès-verbaux des séances municipales au [www.ville.lescedres.qc.ca](http://www.ville.lescedres.qc.ca)



### Règlement numéro 412-1-2018 sur la possession et la détention d'animaux domestiques afin de se conformer à la loi 128 visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens

L'adoption du projet de loi 128 qui vise à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens a poussé la Municipalité à réviser son propre règlement sur la détention et la possession d'animaux domestiques. Le règlement sur le contrôle des animaux établit un certain nombre de règles de conduite et de civisme qui assurent la sécurité des citoyens, la quiétude et la propreté de l'espace public. Ce projet de loi propose un encadrement uniforme des chiens tout en offrant à la Municipalité la flexibilité nécessaire pour agir davantage. Il suggère la mise en place de mesures d'encadrement qui s'appliqueront à l'ensemble des chiens en fonction du niveau de dangerosité que peuvent présenter certains d'entre eux. Suite à de nombreux commentaires de citoyens et d'agressions canines rapportées, la Municipalité a résolu de réglementer la longueur de la laisse ainsi que le port du licou ou de la muselière dans les endroits publics et les voies publiques. Nous prévoyons au cours des prochaines semaines une campagne de sensibilisation ainsi que des ateliers et éducation à l'intention des propriétaires de chiens. Nous vous invitons à consulter le nouveau règlement sur le site internet de la Municipalité.



### **Nouvelle ligne citoyenne municipale afin de remplacer le 311**

Suite à l'insatisfaction de son service 311, la Municipalité des Cèdres a mis en place une toute nouvelle ligne téléphonique, le **450 317-0707** permettant aux citoyens de rejoindre tous les services municipaux non urgents (bris d'aqueduc, entraves, travaux publics etc.) ou de porter plainte à l'aide de ce nouveau numéro. Nous sommes convaincus que ce service sera de meilleure qualité, rapide et performant. Ce service est disponible 24 h/24 et 7 jours/7.

### **Achat d'un deuxième panneau afficheur de vitesse et d'un signal lumineux Kali-Flash**

Suite à la satisfaction des citoyens et l'efficacité du panneau afficheur de vitesse installé sur le chemin Saint-Féréol à l'entrée du village, le Conseil a résolu d'acquérir un deuxième panneau mobile. Ce panneau sera installé à divers endroits dans la Municipalité où la vitesse est problématique. Par ailleurs, afin de sécuriser la traverse de la piste cyclable sur le chemin Saint-Féréol, une demande d'autorisation a été acheminée au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour l'installation d'un signal lumineux Kali-Flash. Jusqu'à 53 fois plus efficace qu'un panneau de signalisation traditionnel, un kali-flash est un panneau de traverse de rue muni de signaux rectangulaires à pulsation rapide, rendant par le fait même le panneau visible à très grande distance.

### **Aménagement au Pavillon du quai**

Si vous vous êtes promené dans le secteur du quai municipal, vous avez sans doute constaté que les travaux ont avancé à bon train au cours des dernières semaines par la pose, entre autres, de pavé-uni. Nous sommes rendus à l'étape finale de l'aménagement et nous espérons que vous viendrez profiter de cette nouvelle infrastructure qui offre une superbe ouverture sur le Fleuve.

### **Confection d'enseignes événementiels**

Afin de toujours mieux vous informer, de nouvelles enseignes seront installées sur le chemin Saint-Féréol visant à promouvoir nos divers événements.

### **Éclairage de la scène Desjardins**

Devant le grand succès des mercredis show, nous avons fait l'acquisition d'un nouvel éclairage à la scène Desjardins afin de pouvoir offrir des spectacles en soirée et pouvoir ainsi prolonger la saison des spectacles extérieurs jusqu'en automne.

N'oubliez pas de consulter les procès-verbaux sur le site internet pour connaître les différents projets et dossiers en cours. Votre présence aux séances municipales est également très appréciée et une période de question vous est également allouée !

Bonne rentrée !

Raymond Larouche, maire

## **ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES HIVERNAUX**

Nous vous rappelons que les abris d'autos temporaires hivernaux sont autorisés à partir du 15 octobre et qu'ils doivent être démantelés complètement, y compris les structures supportant la toile, au plus tard le 15 avril.



# RAPPORT DES FAITS SAILLANTS DU **RAPPORT FINANCIER**, DU RAPPORT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ET DU **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

À tous les citoyennes et citoyens,

Tel que le prévoit la loi 122, c'est avec plaisir que je dépose les faits saillants du rapport financier, du rapport du secrétaire-trésorier et de l'auditeur indépendant et ce en date du 12 juin 2018. Dans cette optique, nous vous présentons, dans les lignes qui suivent, un portrait succinct des finances de votre Municipalité.

## **1. Les états financiers et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice au 31 décembre 2017**

Pour l'année 2017, dont les états financiers ont été déposés en avril dernier, les finances de la Municipalité se résumaient ainsi :

- Des revenus de 9 517 268 \$;
- Des dépenses et affectations nettes de 8 099 019 \$;
- Un excédent net de l'exercice financier de 1 418 249 \$;
- Un surplus accumulé au 31 décembre 2017 de 3 269 754 \$;
- Une dette à long terme de 10 084 200 \$, soit une baisse de 11,76 % par rapport à l'année 2016. Ce montant représente 1,14 % de l'évaluation imposable s'établissant à 856 833 200 \$ au 31 décembre 2017.

Évaluation imposable au 1<sup>er</sup> janvier 2017 : 838 372 500 \$  
Facteur comparatif : 1,00  
Taux des taxes foncières : 0,607 \$ le 100 \$ d'évaluation

Dans le cadre de ses activités financières de l'année 2017, la Municipalité a versé 17.67 % de ses revenus en quotes-parts aux organismes suivants pour un montant total de 1 680 754 \$ :

Municipalité régionale de Comté :	452 778.00 \$
Agence métropolitaine de transport :	75 991.00 \$
Communauté métropolitaine de Montréal :	133 905.00 \$
Sûreté du Québec :	990 873.00 \$
Transport Soleil :	27 207.00 \$

## **Rapport de l'auditeur pour l'année 2017**

Le rapport financier 2017, pour l'exercice qui se termine le 31 décembre, a été déposé par le secrétaire-trésorier au Conseil municipal du 10 avril 2018 dans le respect de la loi. Il était accompagné du rapport de l'auditeur indépendant Poirier & Associés. Selon l'avis de ce dernier, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité des Cèdres au 31 décembre 2017 ainsi que les résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

## **6. Dépôt de la liste des contrats (site internet)**

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, je dépose en annexe, disponible sur le site Internet de la Municipalité, de ce rapport, la liste de tous les contrats à partir du 2 novembre 2016 au 31 décembre 2017 comportant une dépense de 25 000 \$ et plus que la Municipalité des Cèdres a octroyés ainsi que tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ avec un même entrepreneur/fournisseur et dont l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.



**TRICYCLE**  
NOUVEL OUTIL  
D'AIDE AU TRI  
[WWW.TRICYCLE-MRCVS.CA](http://WWW.TRICYCLE-MRCVS.CA)

# NOUVELLE COLLECTE DE RÉSIDUS ALIMENTAIRES!

Une première phase de la collecte des résidus alimentaires sera instaurée en octobre 2018 sur l'ensemble du territoire de la Municipalité des Cèdres pour les résidences unifamiliales et les immeubles à logements incluant les condominiums. En 2019, suivront les commerces, industries et institutions (ICI).

## Pourquoi cette collecte? Donnez une 2<sup>e</sup> vie à vos aliments !

Selon la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, il sera interdit au Québec d'éliminer les matières organiques d'ici 2020. L'objectif est de valoriser 60 % de ces matières générées, tous secteurs confondus (résidentiels, industries, commerces et institutions). La collaboration de tous est donc essentielle !

## Jour de collecte – LES MARDIS

La collecte du bac brun aura lieu le mardi de chaque semaine. Bien que plusieurs seront heureux de l'arrivée de cette collecte, bon nombre de citoyens auront certainement une multitude de questions concernant cette nouvelle façon de trier leurs déchets. Sur le site Web de la Municipalité, vous trouverez de l'information, allant de trucs pratiques, à la liste des matières acceptées et refusées, autant dans le bac brun que dans le composteur domestique, etc. De plus, une soirée d'information afin de répondre à vos questions aura lieu le 12 septembre prochain à 19 h au Pavillon des bénévoles, restez à l'affût de l'information!



**Du bac à la terre**  
Collecte des résidus alimentaires

## Matières acceptées dans votre bac brun

### Résidus alimentaires



Céréales, grains, pains,  
pâtes, farine et sucre



Fruits ou légumes  
cuisinés ou non



Viandes, poissons,  
fruits de mer,  
coquilles d'œufs et os



Marc de café  
et filtres,  
sachets de thé



Produits laitiers,  
gâteaux, sucreries,  
noix, écailles



Nourriture  
pour animaux  
domestiques

### Autres matières organiques

- ✓ Aliments liquides en petite quantité pouvant être absorbée par les autres résidus
- ✓ Matières grasses (huile végétale, mayonnaise, sauce à salade, etc.)
- ✓ Bâtons ou cure-dents en bois, cheveux, poils, plumes
- ✓ Fibres sanitaires : serviettes de table, papiers essuie-tout\*, papiers mouchoirs
- ✓ Papiers et cartons souillés d'aliments : assiettes de carton, boîtes de pizza, sachets en papier et autres, sans broche de métal, sans plastique, non cirés
- ✓ Sacs en papier, avec ou sans pellicule cellulosique compostable à l'intérieur
- ✓ Cendres froides

## Matières refusées dans votre bac brun

### Résidus verts (résidus de jardin)

- ✗ Feuilles mortes, gazon et autres herbes coupées
- ✗ Fleurs, plantes d'intérieur et restants d'empotage, incluant le sable et la terre
- ✗ Branches

### Matières indésirables refusées

- ✗ Sacs de plastique (réguliers, biodégradables, compostables ou oxodégradables)
- ✗ Vaisselle compostable
- ✗ Déjections et litières d'animaux
- ✗ Animaux morts ou parties d'animaux morts (ex: têtes et pattes de chevreuil)
- ✗ Couches, serviettes sanitaires et tampons
- ✗ Roche, gravier
- ✗ Bouchons de liège

### Résidus non compostables ou contaminés

- ✗ Contenants et emballages de carton ciré ou de matériaux composites (multicouches avec carton, aluminium et plastique à l'intérieur, ex: Tetra Pak\*)
- ✗ Soie dentaire, cure-oreilles, tampons démaquillants, lingettes humides
- ✗ Chandelles
- ✗ Sacs d'aspirateur et leurs contenus
- ✗ Médicaments et déchets biomédicaux
- ✗ Résidus de construction, rénovation et démolition
- ✗ Matières recyclables: plastiques, verre\*\*, métaux, textiles, fibres (sauf papier et carton pour emballer les résidus alimentaires)
- ✗ Tout objet électronique, même très petit
- ✗ Résidus domestiques dangereux: huiles, peintures, pesticides, essence, piles, bois traité, peint ou teint
- ✗ Fibres sanitaires (papier essuie-tout, etc.) ayant été en contact avec des produits chimiques (produits de nettoyage, huile à moteur, peinture, etc.)
- ✗ Feuilles de sèche-linge



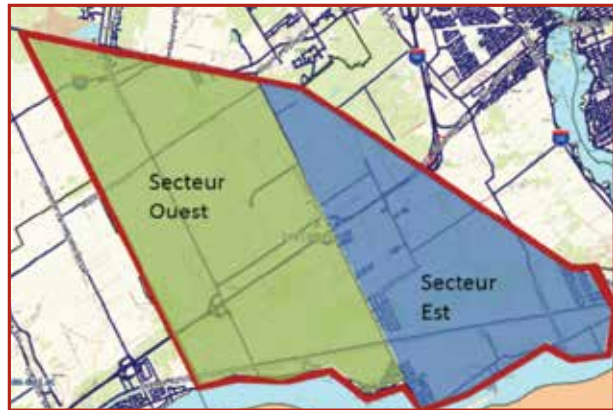
## VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES DU SECTEUR OUEST

Concernant le service de vidange de fosses septiques prévu cette année, chaque résident sera avisé au moins deux semaines avant l'intervention, au moyen d'un avis écrit. Il n'est pas nécessaire d'être présent sur les lieux lors de la vidange. Toutefois, les couvercles devront être accessibles, dégagés et facile à ouvrir pour l'entrepreneur.

Vous pouvez consulter le calendrier des interventions sur le site internet de la Municipalité à l'adresse suivante :

<http://www.ville.lescedres.qc.ca/fr/services-aux-citoyens/environnement/fosses-septiques>

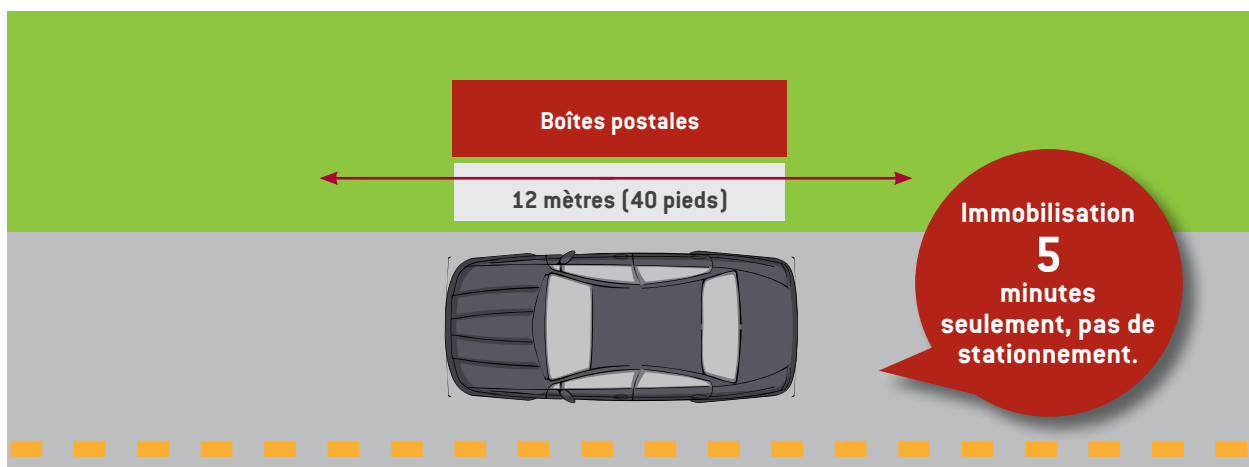
La vidange de la fosse septique est obligatoire en vertu du règlement provincial sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées. Assurez-vous d'avoir votre bordereau d'intervention produit par l'entrepreneur et laissé sur les lieux.



Pour toutes questions concernant les vidanges de fosses septiques, veuillez communiquer avec Mme Geneviève Bradley au [gbradley@ville.lescedres.qc.ca](mailto:gbradley@ville.lescedres.qc.ca) ou au 450 452-4651 poste 260

## VÉHICULES IMMOBILISÉS AUX ABORDS DES BOÎTES POSTALES

Vous pouvez immobiliser votre véhicule aux abords des boîtes postales pour une période de 5 minutes seulement. Aucun véhicule ne peut être stationné dans un rayon de 12 mètres des boîtes postales :







## PROGRAMMES DE SUBVENTIONS MUNICIPALES

L'année tire à sa fin et il reste des fonds dans les programmes de subventions offertes par la Municipalité pour acquérir un récupérateur de pluie, planter un arbre ou rénover vos propriétés :

- 50 % de remise à l'achat d'un ou deux barils récupérateur d'eau de pluie pour un maximum de 40 \$ par baril.
- 50 % de remise à l'achat et la plantation d'un arbre pour un maximum de 75 \$.
- 25 % des frais de plus de 5 000 \$ pour des travaux de rénovation admissibles sur les bâtiments principaux retenus à l'inventaire du patrimoine bâti sur les chemins du Fleuve et Saint-Féréol pour un maximum de 2 500 \$.
- 25% des frais de plus de 5 000 \$ pour des travaux de rénovation admissibles sur les bâtiments principaux situés dans le noyau villageois retenus pour un maximum de 5 000 \$.
- 50 % des frais professionnels pour la préparation d'une esquisse illustrant une intervention sur un bâtiment admissible pour une subvention pour des travaux de rénovation pour un maximum de 500 \$.

- 50 % des frais de rénovation ou construction d'une enseigne située sur les chemins sur les chemins du Fleuve et Saint-Féréol et dans le noyau villageois pour un maximum de 500 \$.

**Pour vérifier les modalités de ces différents programmes, rendez-vous sur notre site internet ou communiquez avec le service de l'urbanisme et de l'environnement au 450 452-4651 poste 225.**



## ENTRETIEN PROPRITÉ PUBLIQUE / FOSSÉS

Le Conseil municipal a résolu, en août dernier, de modifier sa réglementation afin d'offrir à nouveau le service de fauchage des fossés qui longe la propriété des citoyens.

Le fauchage des fossés se déroulera deux fois par année par le Service des travaux publics.





## FEUX À CIEL OUVERT

Il est interdit de faire des feux à ciel ouvert entre le 30 mai et le 1<sup>er</sup> novembre et des feux d'artifices sans avoir obtenu, au préalable, un permis à cet effet.



## FOYERS EXTÉRIEURS

Les normes suivantes doivent être respectées :

- Seuls les foyers extérieurs préfabriqués, et conçus spécifiquement à cet effet sont permis;
- Les foyers extérieurs doivent être installés de façon permanente sur une surface incombustible;
- Tous les foyers doivent être entièrement entourés de pare étincelles (grillage) et doivent être pourvus d'une cheminée, elle-même munie d'une grille pare étincelles;
- Un seul foyer extérieur par terrain;
- **Les foyers doivent être situés à une distance sécuritaire d'un minimum de 5 mètres (16 pieds) de tout bâtiment (maison, cabanon, etc.), au moins 3 mètres (10 pieds) de tous matériaux combustibles et à 4 mètres (13 pieds) des limites de propriété;**
- En aucun cas, les foyers peuvent être utilisés sur une galerie, une véranda, un balcon ou toute autre construction combustible;
- Éviter l'utilisation lors de vents atteignant une vitesse supérieure à 20 km/h;
- Éviter de placer les foyers sous les lignes et servitudes aériennes;
- Ne jamais laisser un appareil sans surveillance lorsqu'il fonctionne;
- **Brûler que du bois prévu à cet effet. Les résidus de matériaux de construction, les déchets divers ainsi que les feuilles des arbres, ne peuvent être brûlés dans ce type d'installation. En tout temps, le service de sécurité incendie peut demander d'éteindre le feu en raison de plaintes ou de non-respect de la réglementation;**
- Il est prohibé, en tout temps, de créer une fumée dont la densité est nuisible à la viabilité et à la santé publique.

Pour tous renseignements supplémentaires, communiquez directement avec le Service de sécurité des incendies au 450 452-4651, poste 231 (pour urgences 9-1-1).





## BIBLIOTHÈQUE GABY-FARMER-DENIS

DÉCOUVREZ VOTRE BIBLIOTHÈQUE AU  
<http://www.mabibliotheque.ca>

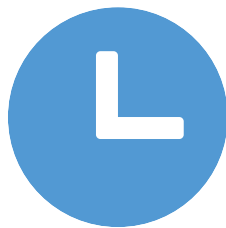
### ABONNEMENT

#### Comment s'abonner ?

à la BIBLIOTHÈQUE ou EN LIGNE : services à distance  
seulement

### HORAIRE

<b>Dimanche</b>	<b>Fermé</b>
<b>Lundi</b>	<b>11 h – 15 h</b>
<b>Mardi</b>	<b>13 h – 20 h</b>
<b>Mercredi</b>	<b>18 h – 20 h</b>
<b>Jeudi</b>	<b>13 h – 20 h</b>
<b>Vendredi</b>	<b>Fermé</b>
<b>Samedi</b>	<b>9 h – 12 h (midi)</b>



141, rue Valade, Les Cèdres  
Tél : 450 452-4250 • Téléc. : 450 452-2860  
Courriel : [biblio@ville.lescedres.qc.ca](mailto:biblio@ville.lescedres.qc.ca)  
Facebook : <https://fr-ca.facebook.com/bibliolescedres/>



### CHUTE À LIVRE

La chute à livre se situe à gauche de la porte d'entrée principale de la bibliothèque. Elle est disponible en tout temps.



### BOÎTE À LILI

Durant la première semaine de septembre, les livres des boîtes à Lili dans les parcs seront entreposés pour revenir embellir et animer vos parcs le printemps prochain.

Merci pour votre beau partage.

### SERVICES GRATUITS

- Internet sans fil. Wi-Fi Internet;
- Une naissance, un livre  
Abonnez votre enfant d'un an ou moins à la bibliothèque et recevez gratuitement une trousse bébé-lecteur;
- Postes informatiques avec Internet et suite Office (Word, Excel, PowerPoint);
- Prêt de tablettes numériques;
- Prêt de jeux de société;
- Prêt entre bibliothèques;
- Prêt de documents à domicile aux personnes à mobilité réduite : 450 452-4250 p. 221.



### TENTE À LIRE

UN GRAND SUCCÈS pour cette troisième saison de la tente à lire dans nos parcs. Merci à tous et à l'an prochain!



## RESSOURCES EN LIGNE

- Catalogue numérique / Digital catalogue;
- Réservations en ligne et gestion du dossier d'abonné;
- Livres numériques, journaux et revues, musique, cours de langues et d'informatique;
- Livres Audio « NOUVEAUTÉ »... et beaucoup d'autres!!



## UN SUCCÈS DE PARTICIPATION POUR LE CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ



Les petits Cèdreux et Cèdrelles ont peut-être délaissé les bancs d'école depuis juin, mais ils n'ont pas abandonné les livres pour autant! Cet été, plus de 150 enfants ont pris part au Club de lecture TD de la bibliothèque Gaby-Farmer-Denis. Une belle réussite. À l'an prochain!

## DÉPART DE NOTRE ANIMATRICE



Notre animatrice, Lili, quittera le poste d'animation à la bibliothèque à la fin du mois d'août 2018.

De nouveaux horizons t'attendent, très chère « Lili » avec certainement des défis à relever et de belles opportunités pour toi. Nous te souhaitons de prendre du plaisir à cette nouvelle aventure et de réussir dans ce que tu entreprends.

Bonne continuation et plein de succès!





## ANIMATIONS

Dans le cadre des journées de la culture 2018  
**LA JUNGLE EN MOTS ET EN MUSIQUE**



Cédrelle d'adoption depuis bientôt 14 ans, je suis musicienne-chanteuse et musicothérapeute œuvrant dans le domaine de l'enseignement au niveau primaire.

Je suis heureuse et fière de vous présenter une activité musicale pour toute la famille.

Pour cette occasion, la bibliothèque Gaby-Farmer arborera un décor entièrement conçu et réalisé pour ses fidèles jeunes lecteurs. Venez découvrir les talents de jeunes décorateurs en herbe!



De plus, vous aurez la chance de faire l'essai de plusieurs instruments de musique africain et de participer à une chasse au trésor musicale très spéciale! Ainsi, vous pourrez vivre des moments musicaux d'improvisation inoubliables!!

Attention, vous n'avez pas besoin de connaître ou de jouer un instrument! Seulement de la créativité et un désir de dépasser ses limites! Un rendez-vous en pleine jungle à ne pas manquer! Au plaisir de vous rencontrer et de faire de la musique avec vous!

**Samedi le 29 septembre 2018 de 9 h 30 à 11 h 30.**

Anne Guilbault

Pour toutes autres activités, consultez le site internet [mabibliotheque.ca/cedres](http://mabibliotheque.ca/cedres) ou la page Facebook de la bibliothèque ou composez 450 452-4250, poste 221.

« Nouvelle programmation d'animation à venir... Surveillez nos affiches! »

## EXPOSITIONS

### SEPTEMBRE ET OCTOBRE

**FRANCINE CREVIER**

44, 9<sup>e</sup> avenue, Pincourt,  
(Québec) J7W 5H7

Tél : 514 425-6925

Courriel : [francine\\_crevier@yahoo.ca](mailto:francine_crevier@yahoo.ca)

[www.talentsdici.com/crevier-francine.html](http://www.talentsdici.com/crevier-francine.html)



### NOVEMBRE ET DÉCEMBRE

**VALÉDAR**



<http://www.valedar.com>

<https://www.facebook.com/ValedarValleyfield>

### OCTOBRE, NOVEMBRE ET DÉCEMBRE

(SALLE MULTIFONCTIONNELLE)

**DANIEL CÔTÉ COLORIFLAM**

Artiste en coloration sur cuivre et sculpteur

@Coloriflam





## ORGANISMES D'ENTRAIDE ET ORGANISMES LOCAUX



# La Fête du Thuya

3 - 4 - 5 AOÛT

### LE COMITÉ ORGANISATEUR VOUS REMERCIE !

UN MERCI PARTICULIER...

AUX FESTIVALIERS  
AUX BÉNÉVOLES  
AUX ARTISANS ET ARTISTES INVITÉS  
À NOTRE ANIMATEUR, ÉTIENNE DANO  
À LA BIBLIOTHÈQUE GABY-FARMER-DENIS  
AU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE  
AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS POUR LEUR COLLABORATION EXCEPTIONNELLE  
VILLE DE COTEAU-DU-LAC

#### NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES



Municipalité  
des Cèdres

 **Desjardins**  
Vaudreuil-Soulanges

 **Proxim**  
Karine Valiquette

PLOMBERIE  
**MONTPELLIER  
DAOUST**

 **LOU-TEC**  
Experts en location

 **Chapiteau  
National**

# ORGANISMES D'ENTRAIDE ET ORGANISMES LOCAUX



## CARDIO PLEIN-AIR



Accessibles, complets et sécuritaires, les programmes d'entraînement de Cardio Plein Air permettent à des milliers de personnes de réaliser leurs objectifs de mise en forme et de bien-être.

Cardio Plein Air offre des programmes d'entraînement complet en plein air, qui permettent de bien s'oxygéner, de profiter de la nature et de socialiser. Tous les programmes offrent un encadrement semi-privé en groupe. Vous profitez ainsi de toute l'attention nécessaire de la part de l'entraîneur pour bénéficier d'un entraînement plaisant, efficace et sécuritaire.



**Date :** 10 septembre au 16 décembre (14 semaines)

**Horaire des séances et description des programmes :**  
[www.cardiopleinair.ca](http://www.cardiopleinair.ca)

**Endroit :** Parc nature les Forestiers-de-Saint-Lazare

**Responsable :** Véronique Berlinguette, Kinésiologue B. Sc.  
Franchisé Cardio Plein Air

**Coût :** 248,12 \$ taxes incluses pour 28 séances  
(2 fois par semaine).  
308,48 \$ taxes incluses, accès illimité  
40,00 \$ taxes incluses pour matériel d'exercice

**Pour information :** 450 206-0543 / 1 877 327-5530  
[vaudreuil@cardiopleinair.ca](mailto:vaudreuil@cardiopleinair.ca)

**Inscription en ligne :** [www.cardiopleinair.ca](http://www.cardiopleinair.ca)

## ZUMBA ET DJAMBOOLA FITNESS BASIC



Venez essayer les séances de Zumba et Djamboola Fitness.

Un mélange savoureux et rythmé, fait de danses latines, africaines et d'autres musiques du monde.

C'est très amusant, on ne s'ennuie pas ici. C'est LA FOLIE !!!  
Musique entraîante, ambiance de club, accessoires de party, cris de motivation, beaucoup de sourires pour une ambiance stimulante et une séance d'étirement de 10 min à la fin. L'accent est mis ici sur le divertissement. Ainsi, la motivation et le plaisir d'aller s'entraîner vient tout seul.

Venez essayer gratuitement !!!

**Zumba :** lundi 17 h00 - 18 h 30

**Djamboola :** jeudi 19 h 00 - 20 h 30

**Djamboola-Zumba :** samedi 10 h - 11 h 30

**Session 15 semaines du 10 septembre au 22 décembre 2018**

**Lieux :** Pavillon des Bénévoles au 145 rue Valade, Les Cèdres

**Accessoires :** Souliers de course, serviette, tapis et bouteille d'eau.

**Durée :** 1 h 30/Cours

**Coût :** 1<sup>er</sup> cours : 15\$

2<sup>e</sup> cours : 10\$

90 \$/ carte de 5 cours

**Promotion :** 2<sup>e</sup> cours à 7.5\$ jusqu'au 18 septembre !!!

Venez avec un(e) ami(e) et

obtenez 15 % de rabais tous les deux !!!

**Joël Bolduc-Bissaolo**

Instructeur certifié et coach en nutrition

[jojo\\_0713@live.ca](mailto:jojo_0713@live.ca)

450 802-7329

Facebook : @JojoFitness

[www.djamboola.com](http://www.djamboola.com) | [www.zumba.com](http://www.zumba.com)





## ORGANISMES D'ENTRAIDE ET ORGANISMES LOCAUX

### LIGUE FÉMININE DE VOLLEYBALL LES CÈDRES

Les dynamiques joueuses de la ligue féminine de volleyball Les Cèdres se rencontrent tous les mercredis soirs, de 19 h 30 à 21 h 30, au gymnase de l'école Marguerite-Bourgeoys. La saison d'automne commencera le 12 septembre et la ligue recherche présentement des joueuses régulières ou occasionnelles, de calibre A ou B.

Pour plus de détails ou pour nous signaler votre intérêt, contactez Nadine Francoeur au 450 452-2837. Vous pouvez aussi visiter notre page Facebook : [www.facebook.com/lescedresvolleyball](http://www.facebook.com/lescedresvolleyball).



**ECOLE R&D ETHIER  
JIU-JITSU**

**NOUVELLE SAISON 2018-19**

**DÉBUT 2018-19**

**35\$ /mois. Prix familiale**

**Soirée d'inscription. Mardi 4 Septembre**

**Debut des cours. Samedi 8 Septembre**

**AJJS**  
QUEBEC, CANADA  
**JIU-JITSU DU SUROÏT**

**Opti-Centre Les Cèdres**  
19 rue St-Joseph, Les Cèdres  
(Gymnase en arrière de l'école Marguerite-Bourgeoys)

**COURS POUR ADULTES ET ENFANTS (4ANS+)**

**MARDI - ENFANTS : 18H30 À 19H30**  
**- ADULTES : 18H30 À 20H15**

**SAMEDI - ENFANTS : 9H00 À 10H00**  
**- ADULTES : 9H00 À 11H00**

**Établi aux Cèdres depuis + de 30 ans**

**Kyoshi, Dominique Éthier, 7e DAN 450-452-4891**  
**Shihan, Martin St-Jean, 5e DAN 450-452-0108**

### CLUB DE BADMINTON DES TROIS-LACS

Notre Club de Badminton des Trois-Lacs (CBTL) est à la recherche de nouveaux joueurs/ses pour sa prochaine saison 2018-19.

#### ENCORE QUELQUES PLACES DISPONIBLES

Voici les info importantes :

- Calibre de jeu : intermédiaire-avancé (malheureusement, aucun débutant);
- Match de double, 6 terrains;
- **Coût par joueur : 185 \$;**
- Horaire : mercredis de 20 h à 22 h;
- **Où : Gymnase de l'École secondaire de la Cité des jeunes située au 2580, rue Paul Gérin-Lajoie à Vaudreuil-Dorion;**
- Début de saison : 5 septembre 2018;
- Fin de saison : 29 mai 2019;
- À l'exception : 26 décembre 2018 et 2 janvier 2019;
- Total de 37 soirées (soit 5 \$ par soirée!!);
- Soirée spéciale « familiale » : 6 mars 2019;
- Un chandail du club sera remis par inscription;
- Les volants de nylon Yonex Mavis 350 jaunes sont fournis.

RSVP ASAP, premier arrivé, premier servi

\* la première soirée d'essai sera gratuite!

Pour de plus amples informations : 514 347-4776 ou [mathieudufour@gmail.com](mailto:mathieudufour@gmail.com)

Plaisir assuré!

P.S. Nous nous réservons le droit d'être sélectif par rapport au calibre des joueurs/ses.

Mathieu Dufour





SESSION DU  
**14 SEPT.**  
AU  
**6 DÉC.**

**INSCRIPTIONS:**  
CLUBGYMINI.ORG

RABAIS CITOYENS  
DE LES CÈDRES

**30 \$**



## CLUB ORNITHOLOGIE



Le Club ornithologique Vaudreuil-Soulanges vous invite à participer à ses différentes activités. Profitez de cette occasion pour devenir membre.

Nous effectuons plus de 20 sorties d'observations par année et nous offrons au moins 3 conférences données par des conférenciers expérimentés sur des thèmes concernant l'ornithologie. En automne, la migration des parulines, des canards, des limicoles et des rapaces est intéressante et parfois spectaculaire.

Lors de nos sorties, nous avons observé jusqu'à maintenant 217 espèces dont 174 espèces dans la région Vaudreuil-Soulanges. Venez les découvrir avec nous, jeunes et moins jeunes, nous vous aiderons à les identifier.

Visitez notre site web, vous y trouverez toutes les informations pour devenir membre, le calendrier des activités, les galeries photos, les résumés de nos sorties etc.

**Coût :**

- Abonnement annuel individuel : 15 \$**
- Abonnement annuel familial : 20 \$**
- Pour un non-membre : 3\$ par activité**
- (sortie ou conférence)**

**Renseignements :**

**Site web :** <https://sites.google.com/site/ornithovs/>

**Pour nous joindre :** [ornithovs@gmail.com](mailto:ornithovs@gmail.com)

**Michel Juteau , secrétaire :** 450 455-1722





## ORGANISMES D'ENTRAIDE ET ORGANISMES LOCAUX



### Jeudi 20 septembre

#### Conférence : Bienvenue en 1955 !

Cette conférence vous permettra de découvrir ou de vous replonger dans la vie politique, économique, culturelle, sportive et communautaire de Vaudreuil-Soulanges. Ce retour dans les années 1955 à 1959 vous permettra de comprendre la vie des gens d'ici en lien avec l'histoire générale de la région. Bon retour en 1955 ! Conférence de Julie Bellefeuille, archiviste-directrice.

### Jeudi 18 octobre

#### Conférence : Les Filles du Roy

Personnages importants, les Filles du Roy ont joué un rôle majeur dans le développement de la Nouvelle-France. Ces « filles à marier », comme elles se faisaient appeler, sont surtout arrivées dans la colonie entre 1663 et 1673. Comment vivaient-elles? Cette conférence donnée par Marie Royal, auteure et généalogiste nous racontera leurs histoires. Venez l'écouter !

### Jeudi 15 novembre

#### Conférence : L'abolition du régime seigneurial, la fin d'une époque

Le régime seigneurial est une forme de distribution et d'occupation des terres établie en Nouvelle-France en 1627. Cette méthode de colonisation, qui a marqué le paysage québécois et la société québécoise, a été abolie en 1854. La fin du régime seigneurial va mettre un terme à tout un système de gestion bien établie depuis plus de deux cents ans. Conférence par Stéphanie Favreau, archiviste adjointe.

À 19 h 30 au Centre d'archives de Vaudreuil-Soulanges,

431, avenue Saint-Charles, Vaudreuil-Dorion

SVP, entrer par la rue Sainte-Angélique.

Une réservation est nécessaire.

450 424-5627 / archives@archivesvs.org

Coût : 5 \$ pour les non-membres, gratuit pour les membres



## COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE ST-JOSEPH-DE-SOULANGES

Voici les activités les plus importantes et qui méritent d'attirer votre attention pour l'église de St-Lazare et de St-Joseph Les Cèdres.

**Inscription au parcours de catéchèse** vendredi 7 septembre de 15 h 30 à 19 h, à St-Lazare, au sous-sol de l'église et pour Les Cèdres, au local de catéchèse.

**Pèlerinage au cimetière** : dimanche le 26 août à 14 h à Saint-Lazare

Dimanche 9 septembre à 14 h à Les Cèdres

**Dimanche de la catéchèse** : le 23 septembre dans les deux communautés. Au cours de cette célébration, il y aura envoi en mission des animateurs et animatrices des parcours de catéchèse.

**Fête des couples** : samedi 20 octobre à l'église de Saint-Lazare à la messe de 17 h. Nous soulignons les anniversaires de mariage par tranche de 5 ans. Apportez-nous vos photos.

**Journée spaghetti** : dimanche le 28 octobre 2018 au Pavillon Récréatif des bénévoles de 11 h à 19 h. Messe western à l'église St-Joseph à 9 h30.

**Bouffe en fête** : au profit du projet Solidarité Pérou : dimanche le 18 novembre vente des petits plats cuisinés par des membres de la communauté au sous-sol de l'église de St-Lazare de 10 h à midi.

#### Célébrations de Noël :

##### • St-Lazare :

24 décembre : 19 h, 22 h et minuit;

25 décembre : 10 h 30

##### • Les Cèdres :

24 décembre : 17 h et 20 h 30

25 décembre 9 h

#### Chorales :

St-Lazare : Adultes: Mme Nathalie Turcotte 450 424-9344

Jeunes : Mme Vanessa Martel 514 984-3459

Les Cèdres : Mme Lucie Beaulieu 450 452-0276

Pour plus d'informations, consultez le cahier de la dîme que vous recevrez par la poste sous peu. Si vous ne le recevez pas, communiquez avec nous.

**Veillez prendre note que tous les services offerts à la paroisse sont en français seulement.**





## CENTRE COMMUNAUTAIRE DES AÎNÉS DE SOULANGES

Le Centre communautaire des aînés de Soulanges est un organisme qui offre divers services aux aînés de la région. Notre mission est d'améliorer leur qualité de vie en contribuant à leur sécurité et en favorisant leur maintien à domicile.



### Popote roulante

La popote roulante, c'est la livraison de repas chauds à la porte des aînés ou de personnes en perte d'autonomie ou ayant une limitation physique. Parfois, avec l'âge, les aînés n'ont plus le goût ou la capacité de préparer les repas et cela peut détériorer leur santé. Des plats sont disponibles pour livraison deux jours par semaine, soit les lundis et mercredis midis au coût de 6,50 \$ et cela comprend la soupe, le repas et le dessert. Les livraisons sont gratuites et effectuées par des bénévoles souriants.

### Vente de mets surgelés

Nous confectionnons et vendons à coût modique, une variété de 23 repas surgelés aux aînés de la région. Pour commander et venir les chercher ou pour consulter notre liste, vous n'avez qu'à nous téléphoner.

### Journée d'activités pour 50 ans et plus

Deux fois par mois, le jeudi, nous offrons une journée d'activités, dirigée par une animatrice. Cette journée s'adresse aux personnes de 50 ans et plus et se déroule au Centre au coût de 8 \$ et comprend des

activités diverses et le repas du midi. Le tout se passe dans la bonne humeur. Téléphonnez pour vous inscrire. Prochaines dates : 13 et 27 septembre, 11 et 25 octobre, 8 et 22 novembre et 6 décembre 2018.

### Les exercices : Vie active !

Qu'est-ce que Vie active? Ce sont des séances hebdomadaires d'exercices physiques adaptés tout en douceur, qui permettent le maintien et le développement de la bonne forme des aînés. Ces séances sont données par une dynamique animatrice en collaboration avec le Parrainage civique de V-S. La session d'automne débute le mardi, 11 septembre 2018, de 14 h à 15 h, dans la salle Desjardins du Centre. Le coût est de 5 \$ pour la session de 12 cours. Informations et inscriptions par téléphone.

### Programme « Musclez vos méninges »

Musclez vos méninges, c'est une série de dix ateliers aidant le cerveau à conserver sa capacité de se restructurer positivement grâce à des stimulations. Ce sont des programmes d'entraînement spécifiques pour la mémoire, la concentration et d'autres facultés intellectuelles qui peuvent améliorer les performances cognitives. Ces ateliers s'adressent aux personnes de 50 ans et plus qui vivent un vieillissement normal. Les ateliers auront lieu les lundis à 13 h 30, à compter du 10 septembre 2018 à la Salle Desjardins du Centre. Le coût est de 10 \$ pour la session de 10 cours. Informations et inscriptions par téléphone.

## LA MAGIE DES MOTS

### Le français j'en fais mon succès!

L'amélioration du français est un service GRATUIT qui t'est offert pour que tu puisses améliorer ton français à ta propre vitesse et à temps partiel. Ne te laisse pas juger pour qui tu n'es pas, avec de simples erreurs de français.

Viens, peu importe tes faiblesses ou tes oublis en français. À La magie des mots, tu seras étonné de la flexibilité et l'aisance des cours et de l'approche personnalisée du formateur. Tu vas développer ta façon de t'exprimer avec les mots justes. Tu te sentiras confiant et surtout fier de toi.

- Formation en duo, en petit groupe ou à distance - 2 h /semaine – le jour ou le soir
- français, français langue seconde, anglais
- 4 à 6 semaines

Pourquoi ne pas t'améliorer, quand t'exprimer tel que tu es réellement, est au bout de tes doigts? N'hésite plus, appelle-nous ! 450 763-1331 ou 1 877 606-1331

« L'enseignement devrait être ainsi : celui qui le reçoit le recueille comme un don inestimable mais jamais comme une contrainte pénible. »  
Albert Einstein



13A, rue Principale, Coteau-du-Lac (Québec) J0P 1B0  
www.lamagiedesmots.com  
COURRIEL : comdelamagie@outlook.com  
FACEBOOK : www.facebook.com/lamagiedesmots  
TWITTER : @lamagiedesmots



# ORGANISMES D'ENTRAIDE ET ORGANISMES LOCAUX

## MAISON DE LA FAMILLE VAUDREUIL-SOULANGES



### LES AVENTURIERS

Activité gratuite pour les enfants de 0-5 ans et leurs parents, où l'on explore les jeux libres pour favoriser le lien parent-enfant. Gratuit, aucune inscription nécessaire.

### L'ART D'ÊTRE PARENT

Groupe gratuit ouvert aux parents d'enfants de 18 mois à 5 ans afin d'échanger sur des sujets tels que le lien d'attachement, le développement de l'enfant, la discipline, etc.

### STIMULATION PRÉCOCE ET STIMULATION DU LANGAGE

- 0-12 mois : Ateliers parent-enfant gratuits, axé sur le développement moteur de l'enfant. Activités manuelles, discussions, jeux, etc.
- 1-5 ans : Ateliers parent-enfant gratuits, axé sur le développement du langage et de la communication.

### EXPLO-DÉCOUVERTE

Activités scientifiques pour les 3-5 ans, les 6-8 ans et les 9-12 ans.

### HALTE-GARDERIE

Tarifs : 3 \$/h pour le 1<sup>er</sup> enfant, 2 \$/h pour le 2<sup>e</sup> et 1 \$/h pour les autres membres d'une même famille.

### SUPERVISION DES DROITS D'ACCÈS (SDA)

Le service permet aux parents-visiteurs de voir leurs enfants dans un milieu neutre et aux parents vivant un conflit d'échanger la garde (tarification en vigueur).

### NOUVEAUTÉ! : TANDEM 005

Bientôt à la Maison de la Famille.



La Maison de la Famille Vaudreuil-Soulanges vous invite à la Soirée-bénéfice de son 30<sup>e</sup> anniversaire, le 20 octobre prochain! Vous êtes conviés à un cocktail bien spécial suivi du spectacle du chanteur Yvan Pedneault, finaliste de La Voix 2016. Infos et billets : <http://www.maisondelafamillevs.ca/financement/30e-anniversaire/> Surveillez notre page Facebook : Maison de la Famille Vaudreuil-Soulanges

**[www.maisondelafamillevs.ca](http://www.maisondelafamillevs.ca) | 450 218-0561 (sans frais Vaudreuil) / 450 217-2177 (sans frais Soulanges)**



## CLUB OPTIMISTE LES CÈDRES

### Trottibus :

Le Club Optimiste Les Cèdres vient de terminer la deuxième année de ses marches matinales, Optimistes et bénévoles, parcourons 1 kilomètre avec les jeunes qui vont à l'École Marguerite Bourgeoys et cela beau temps, mauvais temps. Cette année, nous avons 10 enfants avec nous. Nous comptons bien recommencer Trottibus 2018-2109 dès septembre prochain. Les Parents qui veulent que leurs enfants marchent avec nous doivent s'inscrire auprès de la direction de l'école. Trottibus est une collaboration avec la Société Canadienne du Cancer, l'École Marguerite Bourgeoys et le Club Optimiste.

### Tennis :

Une nouveauté cette année en collaboration avec le Club de Tennis Les Cèdres et l'École, le Club Optimiste a organisé des cours de tennis 3 jours par semaine après les heures de classe au mois de juin.

21 joueurs de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année ont bénéficié de cours de tennis. Les parents de ces jeunes ont apprécié ces cours et surtout l'ambiance. Nous espérons que plusieurs de ces jeunes entreront dans la ligue jeunesse du Club de Tennis Les Cèdres.

### Thuya 2018

Plusieurs membres optimistes étaient présents à la Fête du Thuya édition 2018 comme bénévoles.

### Pour l'année 2018-2019

Pour l'an prochain, nous sommes à préparer nos activités régulières, et quelques innovations. Il est un peu trop tôt pour dévoiler ces activités, au moment d'écrire ces lignes. C'est donc un rendez-vous!

**1060, chemin du Fleuve, Les Cèdres J7T 1A1**

**Robert Ranger, Président 2017-2018**





## MUNICIPALITÉ DES CÈDRES

1060, CHEMIN DU FLEUVE  
LES CÈDRES (QUÉBEC)  
J7T 1A1

TÉLÉPHONE..... 450 452 4651  
TÉLÉCOPIEUR..... 450 452 4605

BIBLIOTHÈQUE ... 450 452 4250

PRESBYTÈRE ..... 450 452 4334

POLICE ..... 450 310 4141  
\*4141 (CELLULAIRE)

PROBLÈME  
ÉGOUT / AQUEDUC /  
VOIE DE CIRCULATION..... 311

INFO-SANTÉ ..... 811

URGENCE..... 911

WWW.VILLE.LESCEDRES.QC.CA  
INFO@LESCEDRES.QC.CA

**MARCHÉ  
DE NOËL**

**MUNICIPALITÉ DES CÈDRES**

**Samedi le 8 décembre se tiendra  
le Marché de Noël de 10 h à 17 h**

**au Pavillon des Bénévoles (145, rue Valade, Les Cèdres)**

Pour toutes informations supplémentaires et inscription,  
vous pouvez contacter Anne-Marie Déziel  
Téléphone : 450 452-4651 poste 258  
Courriel : amdeziel@ville.lescedres.qc.ca



Imprimé sur du papier  
recyclé Enviro100

WWW.VILLE.LESCEDRES.QC.CA